



HEVACRYL MAT

INTÉRIEUR PHASE AQUEUSE



DÉFINITION

> Peinture acrylique mate en dispersion aqueuse.



DOMAINE D'APPLICATION

> Finition mate des murs et plafonds dans les pièces sèches.
> 1^{re} couche des pièces humides avant l'application d'une peinture satinée de la gamme HEVACRYL ou HEVALKYD.



QUALITÉS DOMINANTES

> Absence d'odeur.
> Séchage rapide.
> Grande blancheur.



CARACTÉRISTIQUES

Aspect

Mat

Brillant spéculaire

2 sous 60 °

Couleur

Blanc et pastel

Présentation

Monocomposant

Densité

1,55 ± 0,05

Viscosité à 25 °C

1 à 2 poises CP

Extrait sec

En poids : 64 % ± 2 %

En volume : 41 % ± 2 %

Épaisseur recommandée du film sec

50 microns

Rendement moyen

8 m²/L

Séchage (20 °C – 55 % HR)

Hors poussière : 20 minutes

Sec : 2 heures

Recouvrable : 5 heures

Conditionnement

25 kg

Stockage

1 an en emballage d'origine non ouvert.

Craint le gel.

Classification AFNOR

NF T 36005 - Famille I - Classe 7 b2



MISE EN ŒUVRE



Matériel d'application

> Pistolet airless.

Dilution

> Eau exclusivement.

Modalités d'emploi

> Application mécanisée :

2 voiles croisés avec une dilution de 5 à 10 % maximum.

> Ne pas appliquer par températures inférieures à 8 °C.

Supports

> Tous supports du bâtiment conformes au DTU 59.1.

> Les enduits machine ou à la main doivent être exempts de toute trace d'humidité.

> Fonds enduits et surfacés (béton, plâtres).

> Sur métaux, application après un primaire approprié.

Hygiène et sécurité

> Produit en phase aqueuse, ne comporte pas de danger selon la directive 88/379/CE.

> Consulter la fiche de données de sécurité.

Nota

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur, toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. >> édition mai 2005 <<